

30/06/10

la Franchise de dépanage lance des formules à l'année

Pourquoi faire venir un technicien chez soi lorsqu'on a son ordinateur qui tombe en panne ? Cela peut coûter cher et ce n'est pas toujours nécessaire. En effet, la plupart des pannes informatiques peuvent être résolues à distance par un technicien qui « prend la main » sur l'unité centrale et règle le problème sans se déplacer. Dépanordi a bien compris l'intérêt de cette formule. Pour conquérir de nouveaux clients et les fidéliser, le réseau spécialiste du dépannage informatique en franchise a donc lancé 2 offres très concurrentielles. La première propose, pour 70 € ttc par an, une assistance annuelle téléphonique illimitée avec prise en main à distance de l'ordinateur (PC ou Mac). La seconde, facturée 40 euros par an, inclut l'assistance téléphonique mais pas la prise en main à distance. Dans les deux cas, quelle que soit la source du problème, le client peut appeler autant de fois qu'il le désire pour se faire dépanner par des techniciens professionnels

Évaluation du site

Franchise Service s'adresse aux franchisés et futurs franchisés. Le site leur permet de trouver une franchise adaptée à leurs besoins et diffuse l'actualité de ce mode d'entrepreneuriat sous forme d'articles et de communiqués.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* :2

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine